

Communiqué n° 16 du 10 juin 2020

## **ARBORICULTURE**

### **FEU BACTERIEN**

Des poiriers et des pommiers ont été diagnostiqués positifs au feu bactérien à Sion, Bramois, Uvrier, Grône et Granges. Les mesures d'élimination sont en cours, de même que les inspections dans les vergers aux abords des parcelles atteintes. Les symptômes sont encore discrets : pétioles brun-noir, décoloration brun-noir des feuilles au niveau de la transition avec les pétioles. Les pousses en crosse, caractéristique de cette maladie, sont pour le moment rarement observées.

Les producteurs des régions concernées doivent contrôler systématiquement leurs parcelles. Si vous commencez les travaux d'ébourgeonnage et d'éclaircissage, informez vos ouvriers sur les symptômes ! **Les pousses suspectes ne doivent en aucun cas être supprimées !** En cas de suspicion, ne pas toucher les arbres et contacter l'office d'arboriculture au 027/606 76 05. Dans l'attente du diagnostic, ne pas se déplacer dans d'autres parcelles sans désinfecter les mains, les outils, les véhicules agricoles, les chaussures et changer d'habits. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site [www.feubacterien.ch](http://www.feubacterien.ch).

### **CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES**

Des pénétrations et des larves ont été observées dans des vergers hors confusion et en confusion. Les températures plus fraîches de cette semaine vont probablement ralentir l'activité des carpocapses. Une surveillance des fruits en bordures de parcelles et de secteurs critiques est conseillée dès à présent. Mises à part les applications de virus de la granuloze, un traitement spécifique est conseillé si 0.5 et 2 % de fruits sont fraîchement attaqués. Sur poirier, traiter seulement si des dégâts importants ont été constatés lors de la dernière récolte.

**Produits** : virus de la granuloze, spinosad (Audienz\*) admis en bio, émamectine benzoate (Affirm\*, Rapid\*), spinétorame (Zorro\*), méthoxyfénoside (Prodigy), tébufénoside (Mimic), indoxacarbe (Steward). Les produits marqués par un astérisque sont toxiques pour les abeilles et nécessitent toutes les précautions d'usage lors de l'application (voir étiquette).

Des contrôles « en groupes » seront organisés d'ici la fin du mois de juin pour évaluer la situation générale de ce ravageur.

### **POIRIERS : PSYLLE**

Dans certains vergers, la présence de fortes populations de psylles, avec développement de miellat, est observée. Dans ce cas, des mesures doivent être prises comme par exemple un traitement à litrage élevé avec un mouillant à 0.2-0.3 % précédé ou suivi d'un abondant arrosage par aspersion et l'ébourgeonnage des pousses annuelles. Pour les traitements insecticides, se référer au communiqué n° 12.

### **COCHENILLE FARINEUSE**

Nous observons actuellement des stades larvaires N2 et N3 dans les vergers. Les cavités pédonculaires des pommes commencent à être colonisées par les cochenilles. Les premiers mâles ont été capturés dans les pièges à phéromones, ce qui laisse supposer que les premières femelles arrivent également au stade adulte. Pour ceux



qui n'auraient pas encore effectué de traitement sur la première génération, c'est le dernier moment pour appliquer l'acétamipride (Gazelle SG, Oryx Pro).

### **DROSOPHILA SUZUKII**

Les captures dans le réseau de pièges restent faibles (moins de 4 individus par piège en moyenne). Toutefois, des pontes et des larves de *D. suzukii* ont été observées dans les cerises (sur 200 fruits contrôlés, 2.5 % présentent des pontes).

Les conditions météorologiques actuelles sont très favorables au développement de *D. suzukii*. Les mesures d'hygiène doivent être appliquées lors des récoltes (voir bulletin précédent).

### **VISITES TECHNIQUES ABRICOTS**

**En raison du Covid-19, les traditionnelles dégustations et informations techniques du jeudi sont annulées en 2020.**

## **VITICULTURE**

### **OÏDIUM / MILDIOU**

Dans l'ensemble, les symptômes d'oïdium et de mildiou sont encore discrets dans le vignoble valaisan. Des symptômes localisés d'oïdium et de mildiou sur feuilles (taches non-sporulantes et sporulantes) ont été observés dans les régions de Fully, Chamoson, Leytron, Uvrier. Le niveau d'infection et de propagation de ces deux maladies peut être considéré comme étant "en hausse".

Les conditions météo actuelles, précipitations fréquentes et abondantes, sont favorables aux infections d'oïdium et de mildiou. La vigne étant entrée dans un stade de grande sensibilité et ce jusqu'à la fermeture des grappes, les infections peuvent avoir des conséquences importantes sur la récolte.

Pour les parcelles où le dernier traitement date de 10 jours ou plus, un renouvellement des traitements est à positionner avant les prochaines pluies contaminatrices et dès que les conditions le permettront, probablement en fin de semaine (12-13 juin). Il convient également de faire des traitements complémentaires au sol pour bien protéger les jeunes baies pour les vignes traitées à l'hélico ou au drone.

Dans tous les cas, réalisez les mesures préventives d'aération de la zone des grappes en priorité dans les parcelles sensibles et contrôlez régulièrement l'état sanitaire des parcelles afin d'adapter la stratégie de lutte.

### **VER DE LA GRAPPE**

Pour s'assurer du bon fonctionnement de la lutte par confusion ou pour estimer la pression des vers de la grappe dans les secteurs où cette méthode n'est pas installée, des contrôles ont été effectués à Riddes, Saxon, Martigny, Conthey, Chermignon, Lens. La pression des vers de la grappe y est si faible (voire nulle) qu'aucun traitement insecticide ne sera nécessaire cette année dans ces secteurs.

### **PATENTE VITICULTURE BIOLOGIQUE 2020**

Agrilogie propose pour la troisième fois la formation pour l'obtention de la Patente cantonale de spécialisation en viticulture biologique. Cette formation s'adresse aux viticulteurs et vigneron-encaveurs romands intéressés par la diminution de l'utilisation d'agents de synthèse ou qui veulent convertir leur exploitation à la viticulture biologique. Elle se suit en cours d'emploi et se déroule sur 30 jours, à raison d'un jour de cours par semaine (mercredi) essentiellement de novembre à mars, avec des visites d'exploitations et des activités en vignoble. Les cours portent sur l'environnement, les sols, les cahiers des charges, la culture de la vigne sans recourir aux agents de synthèse, les stratégies de culture, le recyclage des effluents ainsi que sur la rentabilité de la viticulture bio.

La prochaine volée débutera fin août 2020. Renseignements et inscription à Agrilogie Marcelin, au 021 557 92 50 ou yves.pottu@vd.ch.

SERVICE CANTONAL DE L'AGRICULTURE